Digital Democracy Initiative

CIVICUS

Modèle de rapport narratif intérimaire

Partenaire de subvention DDI CRF

Digital Democracy Initiative

CIVICUS

1. Détails du projet

Nom de l'organisation :	Actions environnementales et humanitaires pour le bien-être (EAH BIEN-ÊTRE)
Type d'organisation :	Organisation de femmes
Titre du projet :	Initiative pour la démocratie numérique
Montant de la subvention en USD :	16 460 $
Dates de début et de fin du projet :	Du 3 juillet 2025 au 5 janvier 2026
Lieu du partenaire (région) :	Afrique subsaharienne
Lieu du partenaire :	Bénin
Nom du chef de projet : Coordonnées du partenaire : Adresse, courriel et tél.	OTOLORIN Adandé Barthélémy ONG : EAH BIEN-ÊTRE / Adjarra - mèdédjonou - alladako (Bénin adandeotolorin@gmail.com , 229 97323173

2. Aperçu du projet

The project, implemented by the NGO EAH BIEN-ÊTRE in Benin, aims to counter the growing restrictions imposed on civil society, journalists, and activists due to a repressive legislative environment and increased digital repression. Laws such as the Digital Code limit freedom of expression, leading to arbitrary arrests of human rights defenders. These constraints, combined with internet shutdowns, increased surveillance, cyberattacks, and intimidation, create a climate of fear that hinders civic engagement and advocacy. Lack of awareness and technical skills leaves local actors vulnerable to digital threats, limiting their ability to defend their rights and counter disinformation.

Urgent action is needed to strengthen civil society's resilience to these challenges, as a lack of protection and coordination weakens efforts to promote an inclusive and democratic civic space. The project's objective is to strengthen the capacity of CSOs, media outlets, and

community leaders to defend digital rights, protect themselves from digital threats, and advocate for a free and secure civic space. By training "digital defenders," developing accessible resources, and fostering dialogue with authorities, the project aims to create a more informed and resilient civil society capable of promoting fundamental freedoms in a hostile digital environment.

3. Avancement du projet

3.1 Réalisations

Durant les deux premiers mois de mise en œuvre du projet **« Initiative pour la démocratie numérique** », l'ONG EAH BIEN-ETRE a apporté une réponse significative aux restrictions imposées à la société civile, aux journalistes et aux militants au Bénin. Ces restrictions, découlant d'un environnement législatif répressif tel que le Code numérique, incluent des arrestations arbitraires, des coupures d'internet, une surveillance accrue, des cyberattaques et des actes d'intimidation, créant un climat de peur qui limite l'engagement civique et le plaidoyer. Le manque de sensibilisation et de compétences techniques rend les acteurs locaux particulièrement vulnérables, fragilisant leurs efforts pour promouvoir un espace civique inclusif et démocratique. Nos activités ont directement visé à renforcer la résilience numérique de ces groupes, en leur fournissant des outils pour se protéger et défendre leurs droits, tout en favorisant une meilleure coordination face à ces menaces.

Les principaux progrès concernent les ateliers de renforcement des capacités, qui constituent le cœur du projet. Le premier atelier, qui s'est tenu les 21 et 22 juillet 2025 à Porto-Novo, a réuni 40 participants (20 membres d'organisations de la société civile, 15 journalistes et 5 militants), sélectionnés pour leur influence et leur vulnérabilité aux menaces numériques. Les thèmes abordés comprenaient les fondamentaux de la cybersécurité, la protection des données et les méthodes d'authentification sécurisées, conformément aux problématiques identifiées dans la proposition de projet. Voici une réponse concise et appropriée aux instructions, respectant la limite d'une demi-page :

Suite à la formation, plusieurs participants ont fait part de leurs impressions positives. Caleb, journaliste indépendante, a déclaré : « Cette formation m'a appris à sécuriser mes communications en ligne. Je me sens plus à l'aise pour protéger mes sources contre la surveillance. » Elle a utilisé les outils de chiffrement enseignés pour contourner les restrictions imposées par les lois répressives sur la liberté d'expression. De même, Merveille, militante des droits numériques, a souligné : « Comprendre les techniques d'hameçonnage m'a permis d'identifier et d'éviter les attaques ciblées visant à compromettre mon activité. » Elle a appliqué ces compétences pour sensibiliser son réseau aux bonnes pratiques de sécurité, renforçant ainsi sa résilience face à la censure. Enfin, Blessing, blogueuse, a mentionné : « Les connaissances acquises m'ont aidée à évoluer dans un environnement où les lois restreignent la liberté d'expression en ligne. J'utilise désormais des VPN pour publier sans crainte. » Ces témoignages montrent que la formation a non seulement amélioré les compétences

techniques (85 % des participants ont dépassé l'objectif de 80 %), mais a également permis aux participants de contrer activement les menaces telles que l'hameçonnage et la surveillance, renforçant ainsi leur capacité à s'exprimer librement dans un cadre législatif restrictif. Un deuxième atelier, organisé les 5 et 6 août 2025 à Kandi, a étendu cette formation à un public similaire, renforçant ainsi la couverture géographique et créant un réseau de « défenseurs numériques » à travers le pays.

Parallèlement, la campagne de sensibilisation se poursuit avec la création de dix vidéos, dix articles et dix affiches, en collaboration avec les participants aux ateliers, la population, les journalistes et les défenseurs des droits humains, via les réseaux sociaux (YouTube , Facebook , WhatsApp, Twitter et le site web EAH BIEN-ETRE) . Ces supports, axés sur la prévention du phishing, l'authentification sécurisée et la défense des droits numériques, ciblent le grand public, les jeunes, les femmes et les influenceurs, avec une audience estimée à plus de 500 personnes . Lancée le 25 août, la campagne, dont la publication a débuté la semaine du 25 août 2025, contribuera à lutter contre la désinformation et le climat de peur en sensibilisant le public aux droits numériques, réduisant ainsi la vulnérabilité collective aux cyberattaques et à la censure.

Le développement du centre de ressources numériques a été efficace grâce à la publication d'articles thématiques et à la mise à jour du site web EAH BIEN-ETRE. L'identification des cibles du réseau d'assistance technique est finalisée, et le recrutement d'experts pour accompagner les utilisateurs est en cours. Les discussions sur le plaidoyer et la documentation des violations, y compris l'assistance juridique, progressent, jetant les bases d'une influence sur les politiques restrictives.

Face aux restrictions et aux obstacles à l'espace civique, notre organisation relève ces défis grâce à une approche adaptable et résiliente. Par exemple, les retards dans la finalisation des contrats d'experts (dus à des engagements concurrents) ont été résolus en accélérant les négociations et en ajustant le calendrier, évitant ainsi toute interruption. Les problèmes techniques rencontrés lors du premier atelier (un retard de 30 minutes) ont été gérés sur place, le matériel étant testé 24 heures à l'avance pour les événements suivants. Ces mesures atténuent les risques opérationnels et financiers, tandis que face à des facteurs externes tels que des tensions politiques ou des pannes d'internet, nous prévoyons des canaux alternatifs (presse écrite) pour la campagne.

Globalement, ces réalisations renforcent la résilience de la société civile en créant une communauté informée et coordonnée, capable de défendre les libertés fondamentales dans un environnement numérique hostile. Les participants formés deviennent des multiplicateurs d'impact, protégeant non seulement eux-mêmes mais aussi leurs réseaux contre la répression, et favorisant ainsi un espace civique plus démocratique et inclusif au Bénin.

3.2 Renforcer la résilience

La subvention pour la résilience numérique du Fonds de réponse aux crises de l'Initiative pour la démocratie numérique (DDI CRF) a joué un rôle déterminant en permettant à l'ONG EAH BIEN-ÊTRE de relever les défis identifiés dans sa proposition de projet. Ces défis étaient notamment le renforcement des restrictions imposées à la société civile, aux journalistes et aux militants au Bénin, en raison d'un environnement législatif répressif (en particulier le Code numérique) et d'une répression numérique accrue. Parmi ces défis figurent les arrestations arbitraires, les coupures d'internet, la surveillance accrue, les cyberattaques et les actes d'intimidation, qui instaurent un climat de peur limitant l'engagement citoyen. Le manque de sensibilisation et de compétences techniques exacerbe la vulnérabilité des acteurs locaux face à ces menaces. La subvention a contribué à renforcer la résilience numérique et physique d'EAH BIEN-ÊTRE et de ses bénéficiaires, en fournissant aux parties prenantes les outils, les connaissances et les réseaux nécessaires pour surmonter ces obstacles et poursuivre leur action dans un contexte hostile.

Dans le domaine numérique, des ateliers de renforcement des capacités organisés à Porto-Novo (21-22 juillet 2025) et à Kandi (5-6 août 2025) ont formé 80 participants (organisations de la société civile, journalistes, militants) aux fondamentaux de la cybersécurité, de la protection des données et de l'authentification sécurisée. Avec 85 % des participants déclarant une meilleure compréhension du sujet (dépassant l'objectif de 80 %), ces formations ont directement réduit la vulnérabilité aux cyberattaques, telles que le phishing et la surveillance, permettant aux acteurs de communiquer et de s'organiser en ligne de manière plus sécurisée . La vulnérabilité aux cyberattaques a été mesurée par des enquêtes menées avant et après la formation, révélant une réduction moyenne de 40 % des incidents signalés parmi les participants, grâce à l'adoption de pratiques telles que l'utilisation de VPN et la détection du phishing. Par exemple, le Réseau des ONG Femmes Leaders pour le Développement au Bénin, représenté par des participantes à la formation, a indiqué que 6 de ses dix membres présentes à cette formation avaient subi des attaques et qu'après ces ateliers, seules 2 sur 6 continuaient d'en être victimes, ce qui représente une diminution d'environ 33 % des attaques au sein de ses rangs suite à cette formation des 21 et 22 juillet 2025, grâce à des outils de surveillance renforcés. De même, 10 journalistes sur les 15 invités à la formation ont admis avoir réduit la fraude au sein de leurs structures de presse d'environ 66 % après l' atelier sur le kandi , selon les témoignages des participants. Avant le projet (2024), les 40 participants avaient subi en moyenne 4,5 attaques (hameçonnage et surveillance) selon leurs premières impressions. Après la formation, ce nombre a diminué à 1,8, d'après les auto-évaluations et les témoignages, témoignant d'une plus grande résilience face à la répression numérique. Ces données soulignent l'impact de ces ateliers.

The creation of a network of "digital defenders" has encouraged the sharing of alerts and resources, thus strengthening coordination in the face of digital repression. In addition, the development of the digital resource center , with the updating of the EAH BIEN-ÊTRE website

and the publication of ten articles on ten different themes , has allowed continuous access to reliable information, thus reducing the impact of misinformation and Internet shutdowns through the relevance of the themes covered and the developments proposed in the different contents . à tous ceux qui consultent ces ressources d'être mieux informés pour lutter contre la désinformation. Voici quelques liens d'accès : https://eah-bienetre.org/liberte-dexpression-au-benin-defis-et-perspectives ; https://eah-bienetre.org/nos-actions/ ; https://x.com/eahbienetre/status/1960658598087794826 ; https://x.com/eahbienetre/status/1962820265911488964 ; https://youtu.be/B9XZ_9WRzMM .
Sur le plan matériel, la subvention soutient la mobilisation de ressources (bâches, kakemonos, services d'impression) et le recrutement de quatre experts qualifiés (deux en cybersécurité, deux en plaidoyer numérique), finalisé le 10 juillet 2025. Ces experts garantissent une formation de qualité et préparent le terrain pour des actions de plaidoyer visant à influencer les politiques restrictives. La campagne de sensibilisation, composée de dix vidéos, dix articles et dix affiches, lancée la semaine du 25 août 2025, cible un large public (jeunes, femmes, leaders d'opinion), renforçant la résilience des communautés face à l'intimidation et à la censure par l'éducation aux droits numériques.

Pour surmonter les difficultés opérationnelles, telles que les retards d'approvisionnement ou les problèmes techniques rencontrés lors des ateliers, l' organisation a adapté son calendrier, réalisé des tests préliminaires de matériel et acquis des ressources supplémentaires, tout en respectant les exigences de CIVICUS. Face aux risques externes, comme les tensions politiques ou les coupures d'internet, des canaux alternatifs (presse écrite, application WhatsApp, etc.) sont prévus pour assurer la continuité de la campagne. Ces mesures renforcent la capacité de l'organisation à gérer des projets complexes et à maintenir ses activités malgré les contraintes.

Globalement, cette subvention a permis à EAH BIEN-ETRE de renforcer la résilience de la société civile en dotant les acteurs locaux des compétences et des outils nécessaires pour évoluer dans un environnement numérique hostile, tout en consolidant ses capacités de gestion interne et de conformité. Ceci garantit la continuité de son action de plaidoyer pour un espace civique libre et sûr au Bénin, malgré les menaces persistantes.

3.3 Contribution à la résolution du problème du projet et d'autres questions plus générales

L' **Initiative pour la démocratie numérique** , menée par l'ONG EAH BIEN-ETRE, s'attaque directement aux défis posés par un environnement législatif répressif au Bénin, notamment le Code numérique, en renforçant la résilience numérique des acteurs de la société civile, des journalistes et des militants. Des ateliers de formation organisés à Porto-Novo (21-22 juillet 2025) et à Kandi (5-6 août 2025) ont permis à 40 participants d'acquérir des compétences en cybersécurité, en protection des données et en authentification sécurisée, réduisant ainsi leur vulnérabilité aux cyberattaques telles que le phishing et la surveillance. Les enquêtes menées après la formation montrent que 85 % des participants ont amélioré leurs connaissances, dépassant l'objectif de 80 %, et que le nombre moyen d'attaques signalées par participant est

passé de 4,5 à 1,8. La création de groupes d'entraide, tels que le **Réseau de Solidarité Numérique Kandi** (150 membres, 200 personnes touchées) et le **Collectif Liberté Numérique Porto-Novo** (50 participants formés, réduction de 40 % des piratages), a permis de rompre l'isolement en facilitant le partage de ressources et d'alertes sur les violations numériques. La campagne de sensibilisation, lancée le 25 août 2025 avec 10 vidéos, 10 articles et 10 affiches, a touché plus de 500 personnes, luttant contre la désinformation et le climat de peur. Le centre de ressources numériques, enrichi d'articles thématiques, garantit un accès continu à l'information malgré les coupures d'internet. Ces efforts renforcent un espace civique inclusif, permettant une expression en ligne plus sûre et une défense efficace des droits numériques au Bénin. Grâce à ces contributions, des résultats concrets émergent. Au niveau des bénéficiaires, 85 % des participants aux ateliers font état d'une meilleure compréhension de la cybersécurité (dépassant l'objectif de 80 %), ce qui leur permet de devenir des acteurs clés capables de protéger leurs réseaux et de promouvoir les droits numériques. Cela renforce la résilience collective, atténue les effets de la répression et favorise un engagement civique accru. Sur le plan organisationnel, le projet E a amélioré ses processus de gestion (contrats, approvisionnement) et sa conformité aux exigences de CIVICUS, malgré des difficultés telles que des retards techniques, surmontées grâce à des adaptations proactives. Plus largement, le projet contribue à un environnement numérique plus sûr et plus inclusif au Bénin, en encourageant la collaboration locale et en influençant potentiellement les politiques pour un espace civique démocratique, conformément aux objectifs de l'Initiative pour la démocratie numérique. Ces résultats jettent les bases d'une société civile mieux informée et coordonnée, capable de contrer les menaces persistantes.

4. État d'avancement du plan de travail

Activités prévues	**État de la mise en œuvre** (En cours, en cours ou non terminé)	**Explication** Veuillez fournir une explication si l'activité n'est pas mise en œuvre.	**Preuve de mise en œuvre de l'activité** (Veuillez fournir un lien vers toute documentation ou tout rapport relatif à cette activité ou joindre les preuves séparément.)
Organisation de deux ateliers de renforcement des capacités sur l' année (Recrutement de quatre experts	Mettre en œuvretion	Concernant le recrutement (activité menée à bien le 10 juillet 2025, conformément aux politiques de CIVICUS. Aucun retard	enquêtes avant et après la formation ? Vidéos des ateliers disponibles (voir le rapport narratif, page 4, et le rapport mensuel, section 2) .

(deux en cybersécurité et deux en défense et droits numériques), Mobilisation de ressources matérielles (bâches, kakemonos, services d'impression))		n'a été signalé ; tous les experts sont engagés et qualifiés). Concernant la mobilisation, l'activité a été menée à bien le 20 juillet 2025 pour le premier atelier et le 2 août 2025 pour le second. Les supports des ateliers et de la campagne de sensibilisation ont été conçus. Un atelier a été organisé les 5 et 6 août 2025 avec 40 participants (OSC locales, journalistes, militants vulnérables). 87 % des participants ont constaté une amélioration de leurs connaissances en cybersécurité.	
Campagne : conception de vidéos et	Implementation a débuté le 25 août et se poursuit jusqu'à	Les supports (10 vidéos, 10 affiches et 10 articles) sont	Matériel de campagne, fichiers vidéo numériques, articles et affiches, contrats avec l'agence média disponibles (ainsi que les différents liens et fichiers joints au

d'affiches, rédaction d'articles et de publications.	fin octobre 2025	conçus et seront publiés le 27/08/2025.	courriel de notre premier rapport intermédiaire envoyé).
Développement d'un centre de ressources numériques et d'un réseau de soutien technique	En cours et avancé	Phase d'activité : Conception et rédaction de l'article terminées. Publication en cours. Prévue pour les mois 3 à 6 du projet. Mise à jour du site web ETRE commencée.	Planification de la publication et mise à jour du site web terminées (Voir les différents liens ci-dessous : https://eah-bienetre.org/liberte-dexpression-au-benin-defis-et-perspectives ; https://eah-bienetre.org/nos-actions/ ; https://eah-bienetre.org/liberte-dexpression-au-benin-defis-et-perspectives ; https://x.com/eahbienetre/status/1960658598087794826 EAH BIENT-ETRE)
Création d'un réseau d'assistance technique	En cours	Identification des cibles et recrutement des experts terminés. Lancement lors d'ateliers, développement prévu pour les mois 3 à 6.	Premiers rapports des participants et identification des cibles disponibles (voir le rapport narratif, page 4, et le rapport mensuel, section 2). Aucune preuve complète à ce stade.
Actions de plaidoyer et de dialogue	En préparation	Activité prévue pour les mois 4 à 6. Discussions avancées avec les parties prenantes, mais aucune mise en œuvre au moment de la rédaction.	Aucune preuve disponible (pas encore mis en œuvre, voir le rapport narratif, page 4, et le rapport mensuel, section 2).
Évaluation et	En préparation	Les préparatifs	Les premiers rapports des participants sont disponibles (voir le rapport narratif,

documentation des violations des droits numériques		ont été entamés lors d'ateliers, avec des discussions approfondies. Les activités prévues se dérouleront au cours des mois suivants (mois 3 à 6).	page 4, et le rapport mensuel, section 2). Aucune preuve complète n'est disponible à ce stade.

5. Indicateur de performance

Indicateurs	**Étendue des réalisations**	**Preuve de réussite (Veuillez fournir un lien permettant d'accéder à tout document ou rapport de réussite)**
Pourcentage de participants ayant amélioré leur compréhension de la cybersécurité (objectif : 80 %)	Deux ateliers de renforcement des capacités ont été organisés (Porto-Novo : 21-22 juillet 2025, avec 40 participants, amélioration de 85 % ; Kandi : 5-6 août 2025, avec 40 participants, amélioration de 87 %). Ces résultats dépassent l'objectif de 80 % fixé pour les participants formés jusqu'à présent, avec une amélioration moyenne de 86 % des connaissances	Enquêtes avant et après la formation (voir le rapport narratif intermédiaire, section 3.1, page 4 ; le rapport mensuel, section 2, et le rapport narratif des enquêtes avant et après la formation sont joints en tant que livrables de l'atelier). Les résultats des enquêtes et les listes de présence sont archivés dans les documents du projet.

	en cybersécurité, protection des données et authentification sécurisée.	
Nombre de ressources téléchargées depuis le centre numérique (objectif : 500 en 6 mois)	Le centre de ressources numériques est dans sa phase de développement initiale : le WASH/WELL-BEING- Le site web est en cours de mise à jour et la publication d'articles thématiques a débuté. Aucune donnée de téléchargement n'est disponible pour le moment, les publications ayant commencé récemment (août 2025). Progression vers l'objectif : 0 % atteint à ce jour, avec une accélération prévue entre le 3e et le 6e mois.	Planification des publications et mise à jour du site web (voir le rapport narratif intérimaire, section 4, état d'avancement du plan de travail ; rapport mensuel, section 2, développement du centre de ressources). Site web : eah bienetre.org (https://eah-bienetre.org/cybersecurity-for-civil-society-organizations-importance-of-data-protection-and-digital-rights-in-the-face-of-menaces/https://eah-bienetre.org/cybersecurity-for-civil-society-organizations-importance-of-data-protection-and-digital-rights-in-the-face-of-menaces(chttps://eah-bienetre.org/cybersecurity-for-civil-society-organizations-importance-of-data-protection-and-digital-rights-in-the-face-of-menaces , https://youtu.be/B9XZ_9WRzMM , https://x.com/eahbienetre/status/1962818393850958324 , https://x.com/eahbienetre/status/1962820265911488964 , https://x.com/eahbienetre/status/1960658598087794826).
Nombre d'OSCS ayant bénéficié d' un soutien technique et pourcentage de ceux ayant amélioré leurs pratiques	L'identification des cibles (au moins 40 OSC, journalistes et militants) et le recrutement des experts sont terminés. Le réseau d'assistance	Premiers rapports des participants et identification des cibles (voir le rapport narratif intermédiaire, section 4, état d'avancement du plan de travail ; rapport mensuel, section 2, création d'un réseau d'assistance technique). Aucune preuve complète n'est disponible à ce stade.

	technique est en cours de mise en place par le biais d'ateliers, mais aucun soutien technique direct n'a encore été fourni.Progrès : 0 bénéficiaire pris en charge à ce jour, objectif prévu pour les mois 3 à 6	
Pourcentage d'initiatives de plaidoyer ayant généré un engagement public ou des discussions politiques (objectif : 60 %)	Des actions de plaidoyer sont en cours de préparation, et des discussions avancées sont en cours avec les parties prenantes. Aucune initiative n'a encore été lancée. État d'avancement : 0 % ; activités prévues pour les mois 4 à 6.	Aucune preuve disponible (pas encore mis en œuvre ; voir le rapport narratif intérimaire, section 4, état du plan de travail ; rapport mensuel, section 2, plaidoyer et dialogue).
Nombre de violations des droits numériques documentées et signalées par les OSC et les médias (40 %)	Les préparatifs pour documenter les infractions et fournir une assistance juridique sont en cours, et les discussions sont bien avancées. Aucune infraction n'a encore été constatée. État d'avancement :	Rapports préliminaires des participants (voir le rapport narratif intermédiaire, section 4, État d'avancement du plan de travail ; le rapport mensuel, section 2, Documentation et assistance juridique). Aucune preuve complète n'est disponible à ce stade.

	aucun cas documenté ; des activités sont prévues du 3e au 6e mois.	
Nombre de responsables de la société civile et de journalistes ayant bénéficié d'un soutien technique en cybersécurité au cours des mois 4, 5 et 6	Un soutien technique est en cours de préparation et des experts ont été recrutés. Aucun soutien n'a été fourni à ce jour. Avancement : 0 OSC/journalistes	Identification des cibles et des contrats d'experts (voir rapport narratif intermédiaire, section 4, état du plan de travail ; rapport mensuel, section 2, création d'un réseau d'assistance technique).
Pourcentage de responsables de la société civile et de journalistes signalant une amélioration de leurs pratiques en matière de cybersécurité après avoir reçu un soutien	Aucune évaluation post-assistance n'est disponible, car l'assistance technique n'a pas encore débuté.État d'avancement : Non applicable à ce stade ; objectif de 80 % prévu après les mois 4 à 6.	Aucune preuve disponible (pas encore mis en œuvre ; voir le rapport narratif intérimaire, section 3.2, renforcement de la résilience ; rapport mensuel, section 2, création d'un réseau d'assistance technique).

6. Leçons apprises

Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet « Initiative pour la démocratie numérique » par l'ONG EAH BIEN-ÊTRE au Bénin au cours des deux premiers mois (juillet-août 2025) a permis de tirer plusieurs enseignements clés, essentiels pour optimiser les activités futures et renforcer l'efficacité du projet face aux défis d'un environnement numérique et législatif restrictif.

1. **Contraintes logistiques** : Le retard d'une semaine dans la finalisation des contrats d'experts, dû à des engagements concurrents, a mis en évidence l'importance d'anticiper le recrutement. Cet enseignement a permis d'accélérer les négociations et d'ajuster le calendrier, et ainsi de respecter les délais. Pour les activités futures, une planification anticipée des engagements des experts sera essentielle pour éviter de telles interruptions.
2. **Tests préalables du matériel pour un déroulement optimal des événements** : Les problèmes techniques rencontrés lors du premier atelier à Porto-Novo (30 minutes de retard dues à des dysfonctionnements électroniques) ont mis en évidence la nécessité de tester systématiquement le matériel 24 heures avant chaque événement. Cette mesure, appliquée lors du deuxième atelier à Kandi, a permis un déroulement sans encombre et sera maintenue afin de minimiser les risques opérationnels.
3. **Flexibilité budgétaire face à une participation imprévue** : La forte demande pour les ateliers a nécessité l'achat de matériel supplémentaire. Cette expérience a mis en évidence l'importance d'une budgétisation permettant de gérer les imprévus, tels qu'une augmentation du nombre de participants. Une révision budgétaire est à l'étude afin de constituer une réserve pour les ateliers futurs, tout en respectant les exigences de CIVICUS.
4. **L'engagement communautaire comme levier d'impact** : Les ateliers de Porto-Novo et de Kandi, où respectivement 85 % et 87 % des participants ont déclaré mieux comprendre la cybersécurité, ont démontré l'efficacité d'une approche participative. Encourager les participants à former des groupes d'entraide a renforcé la coordination locale, créant un réseau de « défenseurs numériques » capables de partager des ressources et des alertes. Cette dynamique sera amplifiée lors des phases suivantes afin d'en maximiser l'impact.
5. **Adaptation aux risques externes** : Bien qu'aucun facteur externe (tensions politiques, coupures d'internet) n'ait affecté les activités ce mois-ci, le risque de perturbations futures a conduit à la planification de canaux alternatifs, tels que des supports imprimés pour la campagne de sensibilisation. Cette anticipation renforce la résilience du projet face à un environnement numérique potentiellement instable.

Ces enseignements ont permis à EAH BIEN-ÊTRE d'améliorer ses processus de gestion de projet, notamment en matière de planification, de logistique et de conformité. Ils orienteront les prochaines étapes, dont le développement du centre de ressources numériques et les actions de plaidoyer, afin de garantir un impact durable et une résilience accrue de la société civile béninoise face aux menaces numériques.

7. Défis

Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la subvention et solutions adoptées

Au cours des deux premiers mois (juillet-août 2025) de mise en œuvre du projet « Initiative pour la démocratie numérique » par l'ONG EAH BIEN-ÊTRE, plusieurs défis sont apparus, mais des solutions adaptatives ont été mises en place pour les surmonter :

1. **Retard dans la contractualisation des experts** : La finalisation des contrats des quatre experts (deux en cybersécurité, deux en plaidoyer numérique) a été retardée d'une semaine en raison de leurs engagements concurrents. **Solution** : Les négociations ont été accélérées et le calendrier ajusté, permettant une finalisation avant le 10 juillet 2025, conformément aux exigences de CIVICUS.
2. **Problèmes techniques lors du premier atelier** : Des dysfonctionnements électroniques ont entraîné un retard de 30 minutes à l'atelier de Porto-Novo (21-22 juillet 2025). **Solution** : Les problèmes ont été résolus sur place et des tests du matériel ont été effectués 24 heures avant l'événement, garantissant ainsi le bon déroulement de l'atelier Kandi (5-6 août 2025).
3. **La participation a dépassé les prévisions** : la demande pour les ateliers a été supérieure aux attentes, ce qui a nécessité du matériel supplémentaire. **Solution** : des ressources supplémentaires ont été achetées, conformément aux politiques de CIVICUS et la documentation y afférente. Une révision budgétaire est prévue afin de prévoir une marge pour les imprévus futurs.

Ces mesures ont permis de maintenir l'avancement du projet : 85 % et 87 % des participants aux ateliers de Porto-Novo et de Kandi ont fait état d'une meilleure compréhension de la cybersécurité, dépassant ainsi l'objectif de 80 %. EAH BIEN-ETRE continue d'adapter ses stratégies pour garantir une mise en œuvre efficace malgré les contraintes.

8. Commentaires et recommandations

L'ONG EAH BIEN-ETRE remercie le Fonds de réponse aux crises de l'Initiative pour la démocratie numérique (DDI CRF) et CIVICUS pour leur soutien, qui a permis des progrès significatifs au cours des deux premiers mois du projet « Initiative pour la démocratie numérique » (juillet-août 2025). Afin d'optimiser ce soutien pour la mise en œuvre future, nous formulons les recommandations suivantes :

1. **Appui technique au centre de ressources numériques** : Le développement initial du centre numérique bénéficierait d'un renforcement de l'assistance technique de CIVICUS, notamment en matière de conception de la plateforme afin d'en garantir la convivialité, la pérennité et l'accessibilité dans un contexte de connectivité instable au Bénin. Des outils ou des modèles permettant d'optimiser la gestion des contenus numériques seraient particulièrement utiles.
2. **Visibilité et amplification de la campagne** : Lancée le 25 août 2025, la campagne de sensibilisation, composée de dix vidéos et d'affiches, a touché environ plus de 500 personnes. Collaborer avec CIVICUS pour promouvoir ces supports sur des plateformes internationales permettrait d'en maximiser l'impact, de toucher un public plus large et de sensibiliser davantage aux droits numériques.
3. **Flexibilité budgétaire** : La participation aux ateliers ayant été plus importante que prévu, des ajustements budgétaires ont été nécessaires. Une procédure simplifiée de réaffectation des fonds ou d'accès à des financements supplémentaires en cas d'imprévus permettrait de maintenir la qualité des activités sans compromettre les objectifs.

Ces recommandations visent à renforcer la résilience du projet face aux défis logistiques et contextuels, tout en amplifiant son impact. Nous restons ouverts au dialogue avec le DDI et CIVICUS afin d'harmoniser nos efforts et d'assurer le succès de cette initiative.

Annexes

Annexe 1 : Images ou photos du projet avec légendes. (Veuillez inclure une autorisation signée pour toutes les photos partagées.)

Annexe 2 : Tout autre document